

Unité de politique africaine – Cellule d'appui politologique en Afrique centrale

Politologie africaine : quelle spécificité pour quel avenir ?

Depuis de nombreuses décennies, le débat sur la spécificité de la politique africaine n'a cessé de faire l'objet de plusieurs travaux et recherches. L'un des débats les plus criants est, sans doute, la difficulté pour la politologie africaine de sortir d'une forme de ghettoïsation, les tendances théoriques et les terrains privilégiés par les politistes africanistes ont du mal à devenir ou à être perçus comme relevant de la science politique « légitime » (Gazibo et Thiriou, 2009). Hypothèse contre laquelle travaille notamment l'équipe du CEAN (Bordeaux, France). Il est un fait que plusieurs variables peuvent constituer l'appropriation de ce concept. Pour la CAPAC, l'Etat constitue l'une des principales entrées analytiques pour appréhender la vie politique africaine. Ce prisme est d'autant plus important qu'il nous permet de mieux percevoir la spécificité de la « politologie africaine ». En effet, il ressort de l'analyse de différentes études et recherches que le concept d'Etat en Afrique n'a ni le même fondement, ni la même signification que sous d'autres cieux. Comme l'écrit Médard : « *Il existe bien quelque chose en Afrique qui ressemble à l'État, mais son mode de fonctionnement le vide de sa réalité étatique* » (Médard, 1991).

Badie et Birnbaum (1982, p. 244) relèvent la prétention de certains chercheurs de considérer l'Etat comme une institution universelle propre à toute société moderne alors que, « *l'Etat est une réponse à une crise particulière, qui caractérise l'histoire d'une partie de l'Europe, et est le produit d'une culture spécifique* ». Ainsi, l'Etat est avant tout le produit d'une histoire, celle de l'Europe occidentale et d'une époque, celle de la Renaissance et de conclure qu'on « *ne peut a priori tenir l'Etat pour la solution de toutes les crises apparaissant n'importe où, à n'importe quelle époque* » (*ibidem*). La dynamique de l'Etat en Afrique noire est, comme l'écrit Bayart (Coulon, 1991, p. 213), « *bien orpheline d'une grande tradition étatique similaire à celle de l'Occident* ». Beaufays estime que cinq critères doivent être réunis simultanément pour qu'il y ait *Etat* : le territoire, la population, le gouvernement, la souveraineté et la reconnaissance par la communauté internationale (Beaufays, 1995, p. 17). Dans le cas de l'Afrique, ces critères se retrouvent rarement de façon simultanée. En effet, il arrive assez souvent que certaines régions d'un pays échappent au contrôle du gouvernement central par exemple à cause des guerres civiles. D'autres gouvernements ne sont simplement pas reconnus par la communauté internationale. Il arrive également que la souveraineté de certains pays soit limitée par la politique de coopération (par exemple par l'application de la politique de conditionnalité). Au sein d'un même pays, les populations africaines peuvent être si diverses et variées qu'il est difficile de leur octroyer une identité nationale unique.

Ainsi, l'État, tel que rencontré en Europe occidentale ne peut, donc, se retrouver à l'identique sur d'autres espaces comme, par exemple, le continent africain car ce dernier est en prise avec d'autres enjeux et est animé par d'autres visions.

Enfin, pour les sociologues contemporains, il n'existe pas une universalité culturelle mais bien une diversité culturelle. De cette diversité pourrait découler une pluralité de modèles d'organisation étatique. Ainsi, en Afrique, il y a nécessairement une autre forme d'organisation étatique découlant de cette diversité. Ainsi, les partisans du *relativisme culturel*, mieux placés pour rendre compte de la diversité des sociétés africaines, en restituant la trajectoire particulière de chaque société, de son système politique et de son identité particulière, se sont retrouvés pris de court par les changements survenus en Afrique vers la fin des années quatre-vingt. Pour Bourmaud (1997), le relativisme culturel ne pouvait rendre compte de ces différents changements que *par le mode de la négation euphémisée*. Ainsi, pour les partisans de ce courant, la démocratisation des régimes africains n'est qu'une modalité de l'autoritarisme, une *décompression autoritaire* : les partis politiques ne sont que des machines à conquérir le pouvoir, les élections ne sont qu'une manipulation, et les dictateurs

resteront toujours des dictateurs. A travers le prisme du relativisme culturel, l'Afrique politique proclamée plurielle, se retrouve réduite à une simple dimension unitaire, *l'Afrique de la décompression autoritaire*.

Pour Reno (1995), l'Etat africain est un Etat *fantôme*, un Etat *fictif* ou *poreux*. Il le définit comme un *shadow state*. Zartman (1995) pense que l'Etat en Afrique réussit de moins en moins à fournir au peuple ce que ce dernier attend de lui parce que l'Etat disparaît et laisse un vide total d'autorité avec, comme conséquence, la destruction de toutes les institutions politiques.

L'analyse des différentes études sur l'Etat en Afrique, menées par Jibrin (dans Médard, 1991) démontre son implosion, son inexistence voire même sa disparition. Cette thèse est, selon lui, notamment soutenue par des auteurs comme Dutkiewicz, Williams, Sandbrook, Jackson et Rosberg. Pour ces derniers, cette implosion est l'une des causes des échecs, des tensions et des violences vécues par les populations de cette partie du monde.

Pour d'autres comme Mbwebwa (1994), les manquements dans l'accomplissement des missions de l'Etat en Afrique *ne suffisent pas à dénier l'existence du caractère d'Etat aux entités nationales africaines*. Bourmaud (1997) pense, aussi, que les États africains sont à la recherche, depuis le début des années nonante, d'une institutionnalisation ou d'une démocratisation. Son observation au cas par cas, montre que certains États s'en sortent mieux que d'autres alors il en conclut que : « *Partout les ingrédients sont les mêmes mais les dosages varient* » (Bourmaud, 1997, p. 154). Enfin, pour d'autres spécialistes comme Mbembe, la qualification étatique des constructions institutionnelles subsahariennes dépendrait désormais, pour l'essentiel, de la reconnaissance juridique que leur octroie la communauté internationale.

Les travaux, présentés brièvement ci-après, reflètent la difficulté de donner un contenu univoque au concept d'Etat en Afrique. Les résultats des travaux de recherche susmentionnés convergent vers la conclusion de l'inexistence ou de l'absence des contenus étatiques aux entités nationales africaines. Cependant, afin de mener à bien l'analyse des dites entités, nous pensons que l'analyste est face à un double défi, contradictoire seulement en apparence. D'une part, il doit élaborer des outils d'analyses spécifiques dans une perspective d'innovation. D'autre part, il doit mobiliser les concepts classiques de la science politique générale et des relations internationales tout en les adaptant à son objet d'étude spécifique pour maintenir le dialogue avec l'ensemble de la communauté disciplinaire. La pertinence de la politologie africaniste dépasse, de loin, les frontières du continent africain. C'est dans ce contexte et cette perspective de recherche pour l'avenir que se situent les travaux et les recherches de la CAPAC de l'Université de Liège.

BIBLIOGRAPHIE

1. BADIE B., et BIRNBAUM P. (1982), *Sociologie de l'État*, Paris, Bernard Grasset.
2. BAYART J-F. (1989), *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Paris, Fayard, coll. « L'espace politique ».
3. BEAUFAYS J. (1995), *Relations politiques internationales : Introduction*. Etudes et Recherche, Liège, Université de Liège, Département de science politique.
4. BOURMAUD D. (1997), *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, coll. « Clefs politiques ».
5. COULON C. et DENIS-CONSTANT MARTIN (1991), *Les Afriques politiques*, Editions la découverte/textes à l'appui, Paris, .
6. GAZIBO M. et THIRIOT (2009), *La Politique en Afrique. Etat des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala.

7. MBWEBWA K. (1994), *L'Etat en Afrique*, Etudes et Recherches n° 54, Liège, Université de Liège, Département de science politique.
8. MEDARD J-F. (dir.) (1991), *Etats d'Afrique noire, Formations, mécanismes et crise*, Paris, Karthala.
9. MEDARD J-F., « La corruption internationale et l'Afrique sub-saharienne : un essai d'approche comparative », *Revue Internationale de Politique comparée*, vol. 4, n° 2, 1997, pp. 413-440.
10. RENO W. (1995), *Corruption and State politics in Sierra Leone*, Cambridge, Cambridge University Press.
11. ZARTMAN W. (1995), *Collapsed states : the disintegration and restoration of legitimate authority*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner Publishers.